

**Notes pour la présentation de Christian Lacasse**  
**Colloque *Vers un transfert de ferme gagnant*, 24 janvier 2005**

Je constatais à la lecture du dernier recensement canadien, que le Québec perd, à chaque jour, deux fermes. Ainsi, ce sont près de 800 fermes par année qui disparaissent, ce qui laisse un vide important dans le tissu social et économique de nos communautés. Selon moi, selon les producteurs agricoles, la diminution du nombre de fermes a atteint un seuil critique qui ne doit laisser personne indifférent. Elle signifie, particulièrement dans certaines régions, la disparition d'un modèle d'agriculture à dimension humaine qui permet la vitalité et la sauvegarde du Québec rural.

Ce même recensement me faisait réaliser que la profession agricole vieillit de plus en plus. Il y a seulement 10 ans, nous pouvions compter 1 agriculteur de moins de 35 ans pour chaque agriculteur de plus de 55 ans. Aujourd'hui, le ratio a diminué de moitié, ce qui donne 1 jeune pour 2 producteurs de plus de 55 ans. Sachant que ces derniers prendront leur retraite dans les prochaines années, la question du transfert de leurs entreprises à une nouvelle génération prend toute son importance.

En parallèle à cette diminution du nombre de fermes et au vieillissement de la profession, nous constatons un intérêt marqué des jeunes à la profession agricole. Pensons seulement aux 1000 jeunes qui s'inscrivent à des programmes de formation agricole chaque année. Ces jeunes sont des filles et des garçons de producteurs agricoles, mais aussi des jeunes issus du milieu rural et urbain, qui ont le goût d'adopter le mode de vie inhérent à notre profession. Plusieurs d'entre eux ont les capacités, les habiletés et les compétences pour devenir producteur ou productrice agricole. Ils sauraient, j'en suis certain, faire profiter le secteur agricole de leurs idées et de leur énergie.

Cependant, pour tous ces jeunes qui démontrent leur intérêt et leur compétence, il existe encore des barrières à l'entrée qui peuvent s'avérer insurmontables. Pensons, par exemple, à la valeur des biens agricoles. L'agriculture se distingue des autres secteurs économiques par sa surcapitalisation. En effet, dans notre secteur, il faut près de 5\$

d'actif pour générer 1\$ de revenu brut. Et je ne parle pas du revenu net! Situation particulièrement difficile pour tout jeune qui devient producteur agricole et doit acheter la terre, les bâtiments, le quota et les différents équipements nécessaires à sa production.

D'autres éléments influent directement la possibilité pour les jeunes de s'établir, telle la sécurité financière des producteurs agricoles qui transféreront leur entreprise, l'accès aux services-conseils et à l'information de pointe et la complexité des relations humaines dans un contexte de transfert de fermes.

Certains aspects des problématiques que je viens de soulever relèvent de la volonté individuelle de chaque jeune qui désire s'établir et aussi de chaque producteur ou productrice agricole qui prépare le transfert de son entreprise. Cependant, plusieurs d'entre eux relèvent d'une volonté collective d'améliorer les conditions d'établissement et du transfert de ferme et appelle l'engagement de l'État et de l'ensemble des partenaires du secteur agricole.

Pour réussir le défi collectif de l'établissement agricole, une approche intégrée et concertée doit être appliquée, réunissant les efforts de tous les partenaires. Pour orchestrer une telle approche, l'État doit impérativement en assurer la coordination et le leadership. Cette approche intégrée doit se traduire par la **mise en place d'une véritable politique d'établissement des jeunes en agriculture au Québec.**

Une telle politique repose sur un objectif clair et mesurable qui interpelle l'ensemble des organisations du secteur agricole. L'Union des producteurs agricoles, après plusieurs réflexions et consultations de ses membres, a proposé celui de viser le maintien du nombre de fermes par l'établissement de 1100 jeunes par année. Un objectif ambitieux, certes, qui se situe dans une perspective à moyen terme, et qui a le mérite de pouvoir interpeller l'ensemble des intervenants agricoles autour d'un objectif mobilisateur.

Une véritable politique repose également sur un plan d'actions clair, et qui permet à l'ensemble des intervenants d'identifier ses responsabilités. Qui sont ces partenaires?

Nous parlons d'abord et avant tout du Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation du Québec et de Agriculture et Agroalimentaire Canada. Nous parlons également de différents autres ministères tant québécois que canadiens, du syndicalisme agricole, des différents dispensateurs de services-conseils, des institutions d'enseignement, des organismes de développement local et régional, des institutions financières, de la coopération agricole, du secteur privé et j'en oublie sûrement.

Que devrait comprendre le plan d'actions de la politique agricole? Je laisserai le soin aux autres conférenciers d'exposer avec plus de détails leurs solutions concrètes. Je vous rappelle seulement que le *Rapport d'orientation sur l'établissement des jeunes en agriculture*, produit par l'UPA et la Fédération de la Relève agricole du Québec en 2004 et intitulé *Une alliance entre les générations pour une agriculture à dimension humaine* propose 16 recommandations d'actions comme une campagne de sensibilisation à l'importance de la relève féminine, la mise en place de leviers fiscaux pour favoriser la sécurité financière des producteurs à la retraite, le maintien et le développement du réseau de conseillers au transfert et démarrage de fermes, différentes mesures favorisant la formation des jeunes, l'amélioration des aides financières, la révision des mécanismes de transaction des quotas afin de limiter la croissance de leur valeur. Des actions qui, vous le comprendrez, reposent sur l'engagement financier de l'État et des partenaires.

Le secteur agricole a du pain sur la planche pour assurer son renouvellement et son transfert à la nouvelle génération. C'est un défi qui nous interpelle tous, les jeunes, les productrices et les producteurs agricoles, les intervenants du secteur agricole et les femmes et hommes politiques qui nous représentent.